



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION

SEANCE DU CCAS DU 5 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq juin, le CCAS légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Thuré, salle de réunion.

Date de la convocation : 29/05/2024

Etaient présents : Dominique CHAINE, Paulette POUPIN, Céline VRILLAC, Alain PEAN, Michelle VAUCELLE, Sylvie GIRARD, Frédérique LEDOUX, Maryse MANCEAU.

Etaient représentés : Marie-Paule TIFFAULT (pouvoir à Paulette POUPIN).

Etaient absents et non représentés :

Secrétaire de séance : Paulette POUPIN.

**2024-05- REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S SUITE À DÉMISSION.**

Suite à la démission de Mme CHARLOT Geneviève en date du 27/03/2024, le Conseil d'administration du C.C.A.S doit obligatoirement remplacer cet administrateur afin d'avoir en nombre égale, les membres élus par le conseil municipal et les membres nommés par le Maire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment l'articles L.123-6 ;

Vu la délibération n°2020-39 en date du 27 mai 2020, portant fixation du nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale Conseil municipal ;

Vu le courrier reçu le 27/03/2024 par lequel Mme CHARLOT Geneviève fait part de sa démission ;

Considérant que le conseil d'administration du CCAS comprend des membres élus au sein du Conseil Municipal à la représentation proportionnelle des différents groupes composant ledit conseil ainsi que des membres extérieurs ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

PREND ACTE de la démission de Mme CHARLOT Geneviève en date du 27/03/2024

DESIGNE Mme MANCEAU Maryse en remplacement de Mme CHARLOT Geneviève.

AR Prefecture

086-268603073-20240606-2024_05-DE

Reçu le 06/06/2024

Publié le 06/06/2024

CCAS - 5 juin 2024 - Salle de réunion - Mairie de Thuré

Le conseil d'administration du CCAS sera désormais composé de la manière suivante :

Membres du conseil municipal :

- M. Dominique CHAINE (Président)
- Mme Paulette POUPIN (Vice-présidente)
- Mme Céline VRILLAC
- Mme Marie-Paule TIFFAULT
- 1 siège vacant (en cours de remplacement)

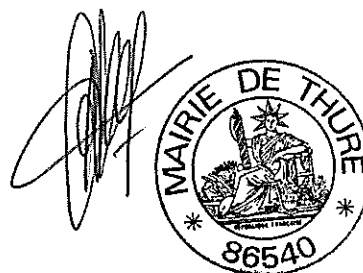
Non membres du conseil municipal :

- M. Alain PEAN – Représentant de l'UDAF
- Mme Michelle VAUCELLE
- Mme Sylvie GIRARD
- Mme Frédérique LEDOUX
- Mme MANCEAU Maryse

Votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil d'administration du CCAS de Thuré
Fait à Thuré le **06 JUIN 2024**

Le Président,
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-268603073-20240606-2024_05-DE
Reçu le 06/06/2024
Publié le 06/06/2024

CCAS – 5 juin 2024 - Salle de réunion – Mairie de Thuré